



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués  
en exercice : 56



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

### SEANCE DU 24 FEVRIER 2020

A la suite d'une convocation en date du 18 février 2020, les membres composant le Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 24 février 2020 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : **25**

Mesdames, Messieurs, Alain FLAUS, Jean-Claude HOLTZ, Gilbert SCHUH, Jean-Luc JEHIN, Jean-Charles GIOVANELLI, Véronique PREIS, Günther KAUSCHKE, Joël NIEDERLAENDER, Denis NILLES, Hubert BOURING, Roland ROTH, Claude DECKER, Cyrille FETIQUE, Bernard CLAVE, Gabriel WALKOWIAK, Claude SCHÄFER, Mireille STELMASZYK, Simone RAMSAIER, Hubert BUR, André DUPPRE, Éric HEMMERT, Francis SIDOT, Jean-Victor STARCK, Philippe SCHUTZ, Jean MATHIA.

✓ Absents représentés par leurs suppléants : **10**

Mesdames, Messieurs, Laurent KALINOWSKI (représenté par Brigitte HOUEE), Jean-Paul HILPERT (représenté par Daniel FRITZ), Sébastien LANG (représenté par Romuald YAHIAOUI), René STEINER (représenté par Antoine FRANKE), François GATTI (représenté par Pierrot MORITZ), François TROMBINI (représenté par Christiane MULLER), Pascal RAPP (représenté par François BLANCHOT), Jean-Luc LUTZ (représenté par Roger HEIM), Dominique LIMBACH (représenté par Francisco VICO), Pierre LANG (représenté par Patricia HELLE).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

✓ Absents ayant donné procuration : **5**

Mesdames, Messieurs, Guy BORN (procuration à Mireille STELMASZYK), Frédéric MULLER (procuration à Claude SCHAFER), Francis VOGT (procuration à Eric HEMMERT), Valentin BECK (procuration à Gabriel WALKOWIAK), Alain ZIMMERMANN (procuration à Jean MATHIA).

✓ Absents et absents excusés : **16**

Mesdames, Messieurs, Jean-Bernard MARTIN, Serge STARCK, Gabriel MULLER, Danièle STAUB, Victor MICHEL, Raphaël GARCIA-CANO, Guy JACQUES, Bernard PETRY, Jean-Marie EYERMANN, Christian SCHWALBACH, Salvatore FIORETTO, Marc SENE, Christian WEIRICH, Jean-Paul TINNES, Roland GLODEN, Gabriel KOPP.

### 09. MARCHES PUBLICS

**OBJET : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE D'UNE PRESSE DE DESHYDRATATION A METHAVALOR**

Le Conseil Syndical,

EXPOSE qu'ayant une capacité de traitement de 46 000 tonnes par an, l'unité de méthanisation de Morsbach, Méthavalor, a pour objectif la valorisation des biodéchets ménagers collectés à la source (sacs verts), mais aussi d'une partie des déchets verts et des biodéchets des professionnels sur le territoire du Sydeme.

Ces biodéchets fermentent 3 semaines dans les digesteurs pour former du biogaz ainsi qu'un sous-produit appelé digestat. Le biogaz est épuré en vue d'être valorisé énergétiquement :

- soit à travers un moteur de cogénération (valorisation électrique et thermique),
- soit par injection du biométhane dans le réseau de gaz de ville.

Le digestat extrait, traverse une série de presses de déshydratation afin d'être séparé en 2 phases :

- une phase liquide, qui est valorisée sous forme d'engrais agricole à travers un plan d'épandage,
- une phase solide, qui est envoyée vers une étape de compostage puis d'affinage en vue de répondre aux exigences de la norme NFU 44-051 relative aux amendements organiques.

CONSIDERANT que du fait d'un tonnage important transitant par ces presses, et des nombreux indésirables présents dans les gisements, les pièces d'usure (des tôles percées et des spirales notamment) sont régulièrement endommagées et réparées, ce qui génère des dépenses importantes relatives à la fourniture de pièces d'usure.

CONSIDERANT que l'acquisition d'une nouvelle presse de déshydratation permettrait de réduire ces coûts. En effet, de nouvelles technologies en matière de déshydratation sont disponibles sur le marché et plus adaptées au type de produit à extraire.

Le budget à allouer pour l'achat d'une nouvelle presse est de 140 000 €.

CONSIDERANT que ce budget dépasse le seuil de passation des marchés publics, il conviendrait de lancer une procédure de mise en concurrence adaptée à la nature du besoin et à son enveloppe financière prévisionnelle.

Les crédits nécessaires à cet investissement sont inscrits au BP 2020.

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

Après avis favorable du Bureau,  
et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

40 voix pour,  
0 voix contre,  
0 abstention,

**Décident**

- D'autoriser le lancement d'un appel d'offres pour la fourniture d'une nouvelle presse de déshydratation pour Méthavalor.

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

Fait à MORSBACH, le 24 février 2020

Roland ROTH,  
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,  
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le ..... 03 MARS 2020 .....  
Et de la transmission en Sous-Préfecture le ..... 06 MARS 2020 .....

**Sous Préfecture de  
FORBACH-BOULAY-MOSELLE**

**06 MARS 2020**

**COURRIER ARRIVÉ**